Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 4 (1916)
Heft: 5

Artikel: Trois récits de l'insurrection Carrard (22 avril 1853)
Autor: Ducotterd, Xav.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817790

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trois Récits de l'Insurrection Carrard
(22 AVRIL 1853)

Le 22 avril 1853, vers 4 heures du matin, environ 200 campagnards, ayant pour chef Nicolas Carrard, de Bionnens, pénètrent secrètement dans Fribourg, arrivent au collège, où ils s'emparent du recteur Alexandre Daguet, des professeurs et des élèves et les enferment dans une salle, occupent toutes les portes et les issues et s'installent en maîtres dans les différentes ailes du bâtiment. Une autre bande, restée en réserve à la porte des Etangs dont elle s'est emparée, a reçu l'ordre d'occuper, à un moment donné, le quartier des Places, pendant que les colonnes singinoises ont pour mission de prendre possession de la Chancellerie et des principaux édifices d'Etat. Il s'agit de renverser le gouvernement radical au pouvoir depuis le Sonderbund, novembre 1847, et d'établir un nouveau régime honnête et nommé par le peuple.

Mais l'alarme est donnée ; la générale bat dans tous les quartiers, la gendarmerie et la garde civique courent aux armes et aux munitions, gravissent les grands escaliers, débouchent de toutes les ruelles qui aboutissent à l'Ecole cantonale. Elles sont accueillies par une vive fusillade, car les insurgés occupent les fenêtres du gymnase et la grande rosace de l'église. Bientôt le canon tonne sur la place du Lycée et dans le verger du collège. Cernés de toute part, les paysans tentent une sortie ; Carrard tombe, baigné dans son sang ; Perrier fait le mort. Ne trouvant aucune issue, les insurgés se rendent au commandant Gerbex, chef de la garde civique. C'est l'abbé Perroulaz, aumônier de l'Ecole qui est leur porte-parole. On les désarme et on les conduit à l'église de Notre-Dame. La bande restée en réserve près de la porte des Etangs s'est avancée jusque sur les Places ; mais, canardée par la garde civique depuis les fenêtres du couvent des

Ursulines, elle se disperse sans pouvoir aller rejoindre, comme elle en avait reçu l'ordre, l'escouade principale du Collège. Une huitaine de morts et ne nombreux blessés gisent dans les alentours et les corridors de cet établissement.

Les insurgés qu'on a pu atteindre sont conduits aux prisons des Augustins. De très nombreuses arrestations sont opérées un peu dans tous les coins du canton ; le comité de Posieux, auteur *intellectuel* de la rébellion, comme l'appelle un journal, est lui aussi arrêté. L'instruction du procès insurrectionnel est déférée, non aux tribunaux ordinaires, mais à une cour martiale qui, au bout d'un mois, le 22 mai, condamne 134 prisonniers à des peines variant entre 1 et 30 ans de maison de force et solidairement à environ 20 000 francs d'indemnité aux militaires de l'Etat blessés et aux familles des trois gendarmes ou gardes civiques tués dans la bagarre. Le 3 juin, le Conseil fédéral annule la sentence, la cour martiale nommée par le gouvernement de Fribourg ayant violé trois articles de la Constitution cantonale. Les accusés, défendus par l'avocat Wuilleret, paraissent à de nouvelles assises devant les tribunaux constitutionnels ordinaires le 27 juillet ; sept sont reconnus coupables, avec circonstances atténuantes, les 138 autres, déclarés innocents, sont immédiatement remis en liberté. Les sept coupables sont condamnés à un bannissement de 5 à 30 ans, mais ne tardent pas à bénéficier d'une amnistie complète, insinuée par le Conseil fédéral déjà avant les débats.

L'évènement, beaucoup de Fribourgeois l'ignorent. Nous allons en donner trois récits. Le premier est d'un témoin oculaire, qui a eu l'amabilité de l'écrire exprès pour les *Annales*. M. Xavier Ducotterd, qui en est l'auteur, a gardé un souvenir très précis des épisodes auxquels il a assisté, en dépit des soixante-trois ans écoulés. C'est un des derniers survivants des élèves de notre ancienne Ecole cantonale. D'une mémoire étonnamment lucide, il décrit ce qu'il a vu ; sa plume est restée alerte et son esprit plein d'une juvénile vigueur. La page qu'on va lire est peut-être, de toutes celles qu'il a écrites — et elles sont nombreuses — la plus palpitante d'intérêt. Elle rend témoignage de son talent d'écrivain, en même temps qu'elle révèle un patriote ardent et éclairé qui a toujours aimé passionnément son cher Fribourg, à qui il a fait le plus grand honneur pendant sa longue carrière professorale en Allemagne.

La Rédaction.

I.

LA JOURNÉE DU 22 AVRIL 1853 A FRIBOURG

par Xav. DUCOTTERD.

C'est le 22 avril 1853.

J'étais alors élève de l'*Ecole cantonale* (aujourd'hui le Collège Saint-Michel), institution qui a eu droit à la reconnaissance de toute une génération de jeunes gens qui ont joui des bienfaits d'une instruction solide, ouvrant la porte à toutes les carrières. Avec deux autres condisciples, j'étais en pension, rue des *Hôpitaux derrière* (aujourd'hui *Rue des Alpes)* un peu plus bas que l'hôtel de l'*Aigle noir*, chez Jean Egger, vieille moustache, grognon de la garde de Charles X à Paris, et grand chasseur devant le Seigneur. Dans cette maison il y avait, et se trouve encore aujourd'hui, je crois, un atelier de ferblantier appartenant à la famille Lorenzoni, d'origine tessinoise ou italienne. Notre chambre avait une vue splendide donnant sur la sauvage vallée de la Sarine, toute la Basse-Ville et les Alpes en particulier.

Il est cinq heures du matin ; le soleil, encore invisible, inonde déjà de ses gerbes de feu l'horizon d'un ciel splendidement serein. Soudain un violent toc toc ébranle notre porte et nous arrache au doux sommeil des écoliers. — « Qu'y a-t-il donc ? » crie l'un de nous, comme du fond d'un mauvais rêve. — « Levez-vous vite, les *paysans*[1] sont là, qui brisent tout et mettent tout à feu et à sang ». — « Pas si dangereux que ça, la bourgeoise. On se lève. »

Sauter à bas du lit, nous précipiter instinctivement vers les fenêtres pour voir un peu ce qui se passe, c'est l'affaire de quelques secondes. Et, en effet, l'on dintinguait déjà sur le *Pont de Saint-Jean*, des détachements de gardes civiques, se dirigeant

---

[1] L'expression *les paysans* était alors synonyme d'*insurgés*, de *révolutionnaires*.

au pas de course vers la Ville-Haute. Notre première idée, à nous, têtes légères d'écoliers, fut qu'il n'y aurait probablement pas classe ce jour-là ; *avoir congé*, et, de plus, un congé imprévu, qu'on vous jette pour ainsi dire à la figure, n'est-ce pas là de tout temps l'idéal des cadets des Muses ? Et alors : « Vive les paysans ! »

Les tambours battent la générale, un grondement sourd et sinistre ébranle l'air et les quartiers de la Ville-Haute. Curieux et téméraires, nous descendons dans la rue et nous gagnons *les Places* ou *Place de l'Hôpital*. Un vrai spectacle belliqueux s'offre à nos regards ahuris ; la *Porte des Etangs* est occupée par une troupe de gens armés ; une escouade de trois tambours traverse, en battant la générale, la *Place de l'Hôpital*. Tout à coup : pif, piff, paff ! Les balles sifflent et dispersent nos trois tapins qui se rejoignent *rue de Romont*. La *Porte des Etangs*, avec son corps de garde, avait été prise dès les deux heures du matin ; des insurgés avaient pénétré dans la chambre du garde et l'avaient menacé de mort s'il donnait l'alarme ; celui-ci saisit une hache dans l'obscurité, fend la tête à l'un de ses agresseurs, et quant à lui, je ne sais plus quel fut son sort.

Mais la masse des insurgés, de 400 à 500 hommes, sous la conduite de leurs chefs Carrard et Perrier[1], s'était, le long des remparts, immédiatement portée sur l'*Ecole cantonale*, dans laquelle se trouvait notre petit arsenal : nos fusils, deux petites pièces de canon, mais heureusement pas de munitions.

Soit dit en passant, le plan de campagne avait été habilement combiné et, fidèlement exécuté, c'en eût été fait du gouvernement radical... pour un, tout au plus deux jours ; car les troupes bernoises et vaudoises n'auraient pas tardé d'une heure à venir le rétablir ; et le sang aurait peut-être coulé à flots.

Voici, en quelques mots, ce plan audacieux : Tandis que la colonne des insurgés de la Glâne et de la rive gauche de la Sarine pénétrerait par la *Porte des Etangs*, et occuperait le Collège, forteresse toute faite pour commander la ville, une autre colonne venant de la Singine et de la rive droite de la Sarine ferait main-basse sur l'arsenal cantonal et s'emparerait de la Chancellerie

---

[1] Ferdinand Perrier, officier supérieur distingué, qui, après avoir combattu à la tête de la *garde civique* contre Carrard, le 22 mars 1852, combattait maintenant et commandait côte à côte de ce même Carrard.

d'Etat. Disons encore que l'occupation de la Porte des Etangs était une habile tactique en ce qu'elle facilitait l'accès de nouveaux effectifs ou qu'elle pourrait servir à couvrir la retraite éventuelle des insurgés.

On le voit, le coup devait infailliblement réussir ; mais la Providence en avait disposé autrement. Par un fatal malentendu, les insurgés de l'Ouest avaient donné un jour trop tôt, ou ceux de l'Est et du Midi avaient, par erreur, retardé d'un jour leur jonction avec leurs camarades welsches. Dès lors, toute la défense du gouvernement pouvait se constituer sur la position isolée de l'insurrection : la Porte des Etangs et l'Ecole cantonale.

Il n'est pas sans intérêt d'apprendre comment les insurgés s'installèrent au Collège.

Dès qu'ils y furent entrés, en enfonçant la porte principale de l'aile gauche, leur premier soin fut de faire prisonniers le directeur M. Daguet, et sa famille, puis les élèves de l'Ecole normale. Tout ce monde fut enfermé dans la grande salle d'études et gardé à vue. Cependant nos braves paysans avaient faim et soif, et ce fut aux *Normaux* (les élèves de l'Ecole normale) qu'incomba la tâche de satisfaire à ces besoins. Ils allèrent chercher du vin à la cave et des corbeillées de pain bis au garde-manger. Mais, comme au Héron de la Fable, le goujon, c'est-à-dire le *pain bis* ne leur plut pas, et ils le lancèrent dans le corridor en disant qu'ils avaient assez longtemps mangé du pain noir chez eux, et que maintenant ils voulaient du pain blanc. Ils furent promptement obéis.

Dans ce va-et-vient des pauvres *Normaux,* un élève, Léon Pugin, fils de M. Pugin, médecin militaire, parvient, à la pointe du jour, à s'échapper dans l'aile orientale du Collège ; il saute ensuite par une fenêtre du rez-de-chaussée dans le jardin de l'établissement, escalade le mur d'enceinte, d'un saut hardi se précipite dans les jardins de la *rue de Morat* et court donner l'alarme à la Préfecture. Pugin venait d'accomplir, sinon un acte d'héroïsme, du moins de faire preuve d'un grand courage et de présence d'esprit : il fut le premier sauveur du gouvernement. Mais revenons à la Porte des Etangs.

Déjà, dès les six heures du matin, une attaque fut dirigée contre cette place, qu'il fallait dégager à tout prix. Des pelotons de gardes civiques et de volontaires pénètrent dans le jardin de

l'Hôpital et s'approchent autant que possible des insurgés ; ils ouvrent contre ceux-ci un feu meurtrier par-dessus le mur du jardin. Depuis mon coin d'observation, je vis, entre autres, une tête bien connue émerger au-dessus de ce rempart d'occasion : c'était le professeur *Elsener*, qui couchait en joue un ennemi : aussitôt un coup de feu part de la porte assiégée et je vois disparaître Elsener dans le jardin : une balle l'avait frappé juste au milieu du front et étendu raide mort au pied du mur qui devait l'abriter.

Tandis qu'ici la lutte s'acharnait de plus en plus, je courus avec d'autres condisciples à l'Hôtel du Gouvernement, sur la place duquel s'organisaient précipitamment toutes les forces vives du gouvernement : gardes civiques, gendarmes, citoyens volontaires et une soixantaine d'élèves de l'Ecole cantonale, tous impatients de recevoir le baptême du feu. C'est ainsi que, dans l'arsenal, je me sentis glisser dans les mains un énorme *fusil de guerre*, datant de bien avant le Sonderbund ; je le chargeai à balle avec une sorte d'ivresse, puis : « *En rangs !* »

Lorsque la troupe fut organisée, sous le commandement du colonel Gerbex, solennellement silencieuse, elle se mit en branle, traînant et poussant deux ou trois pièces d'artillerie, puis on monta la rue de Lausanne, la ruelle du Lycée et l'on arriva sur la place du même nom.

Je ne saurais redire le mélange d'émotions étranges agitant mon âme en cette heure suprême, où des enfants de la même famille allaient s'entr'égorger ; mais le sentiment dominant, c'était l'enthousiasme de la patrie ; la mort vous apparaissait rayonnante de gloire.

La Garde civique et la troupe de volontaires eurent bientôt pris position et disposé leur artillerie sur la *Place du Lycée ;* puis le capitaine des gendarmes, avec une vingtaine d'hommes, s'embusqua dans l'angle formé par le chœur et le clocher de l'église Saint-Michel ; nous autres, les *Cantonaux,* on ne nous mit pas à un poste très exposé, mais au flanc sud de l'église, entre la garde civique et les gendarmes ; enfin, le gros de la gendarmerie devait monter à l'assaut par le grand escalier du Collège.

Soudain la porte cochère du jardin de l'Ecole normale s'ouvre à deux battants sur la place du Lycée et l'artillerie vomit la mort sous des craquements qui ébranlent le sol et les maisons avoisinantes ; une fusillade meurtrière s'engage des deux côtés, entre

autres des fenêtres du Lycée. De l'Ecole normale, les insurgés ripostent par un feu nourri et sûr, prouvant par leur tir qu'ils ne sont pas étrangers au métier des armes. Toutes les vitres de la façade donnant sur le verger, volent en éclats ; dans les corridors, le sang rougit les planchers, et, pendant cette lugubre besogne, nos braves *Normaux* accomplissent héroïquement celle du Samaritain charitable, exposant leur propre vie à relever les blessés et les mourants, à les transporter à l'Infirmerie et à leur prodiguer les premiers soins.

Pendant cette lutte fratricide, le gros de la gendarmerie, sous la conduite du sergent Bovard, monte le *Grand Escalier* du Collège, et, à peine arrivé au haut, l'intrépide gendarme s'affaisse, atteint d'une balle au bas-ventre ; on l'emporte blessé du champ de bataille.

Cependant, la vaillante troupe du gouvernement n'en continue pas moins sa marche sous le feu des insurgés, et parvient à prendre pied dans les maisons en face du Collège, d'où, à son tour, elle peut canarder l'ennemi. Je sais encore que l'une de ces maisons appartenait à la famille Gottrau de Pensier.

Sur la *place du Lycée*, le combat change un instant de face. Au cri de « Les insurgés passent dans l'église ! » un canon est aussitôt braqué sur la porte donnant sur la place. Bientôt criblée de mitraille, cette porte cède, mais à l'église on ne voit personne, sinon une épouvantable dévastation : les barreaux de la grande grille rompus ou recourbés dans tous les sens, les bénitiers démolis, la plupart des autels mutilés ; saint François-Xavier représenté mourant sur son autel, était percé droit au cœur, mourant ainsi d'une double mort.

La lutte faisait rage et le vieux colonel Wicky parlait déjà de l'éventualité d'un bombardement du Collège depuis la «*Place-du-Pensionnat*» : le désastre allait être incalculable. Mais, voyant leur cause perdue, les insurgés tentent un suprême effort, espérant trouver une issue pour opérer leur retraite. Carrard et Perrier à leur tête, ils font une héroïque sortie par la porte est de l'Ecole normale ; ils traversent au pas de charge le pont de l'étang converti aujourd'hui en jardin anglais ; les gendarmes et les gardes civiques des maisons d'en face les accueillent par un feu meurtrier. Mais rien n'arrête ces braves dans leur course désespérée. En avant ! à la mort ! tel est leur cri. Ils contournent le chœur de l'église,

sans se douter de la foudre qui allait les écraser. Toujours leurs chefs en tête, ils arrivent à l'angle funeste que nous venons de décrire. En un clin d'œil, les gendarmes leur barrent le passage ; on tire à bout portant : c'est une véritable hécatombe. Carrard, la main droite emportée par un boulet, brandissant comme un héros son épée de la main gauche, court sus au capitaine des gendarmes ; un duel furieux s'engage entre les deux chefs ; le capitaine des gendarmes recule et, acculé au mur de l'église, près de succomber, saisit son pistolet et brûle à son terrible adversaire, non pas la cervelle, mais la bouche à bout portant. Le fameux *condottiere* fribourgeois tombe comme un brave et rend l'âme au pied du mur de l'église.

Mais qu'est devenu Perrier dans cette mêlée ? Blessé à la tête par un coup de baïonnette, il s'abat non loin de Carrard et fait le mort, sinon, on lui aurait certainement donné le coup de grâce.

Les insurgés, se voyant désormais abandonnés, se replient en désordre dans l'Ecole normale, laissant sur le carreau plusieurs de morts et entraînant la plupart de leurs nombreux blessés.

* * *

Une autre scène, cette fois sublime de dévouement, se déroulait dans le verger du Collège.

Refoulés dans l'établissement, après cette foudroyante sortie, se voyant enfermés peu à peu dans un cercle de fer et de feu, les malheureux insurgés, privés de leurs chefs, perdent toute contenance ; le courage les abandonne. Comment allaient-ils, maintenant, échapper à une extermination imminente ? La fusillade et la cannonnade du verger ne ralentissaient pas et continuaient de répandre le carnage dans les corridors de l'Ecole normale. Soudain, de la grande porte donnant sur le verger, sort un prêtre à la stature géante, agitant un mouchoir blanc et s'avançant sans sourciller à travers le sifflement des balles et de la mitraille. *Ce héros n'était pas autre que notre vénéré aumônier, le chanoine Perroulaz, qui était allé comme d'habitude pour offrir le saint sacrifice à notre église (de Saint-Michel) ; il se trouva, je ne sais plus comment, englobé parmi les insurgés.* Qu'on se figure ce spectacle terrifiant et sublime à la fois ! D'un côté, la garde civique exaspérée, prête à envahir le Collège et — peut-être — à se livrer

à un massacre épouvantable qui eût à jamais terni l'honneur fribourgeois. De l'autre, le chanoine Perroulaz apparaissant non seulement comme un héros, mais comme un messager de paix envoyé par la divine Providence. A cette vue, les défenseurs du gouvernement cessent immédiatement les feux. Perroulaz apportait la capitulation des insurgés.

Qui, depuis lors, a jamais pensé à payer à l'héroïque prêtre une dette immense de reconnaissance publique ? Hélas ! Ni le gouvernement radical de 1847, et encore moins celui qui lui succéda en 1856. Cependant la reconnaissance n'arrive jamais trop tard et il faut espérer que notre génération actuelle sera assez noble et généreuse pour éterniser la mémoire du Wengi fribourgeois par un monument digne de son sublime dévouement.

* * *

La besogne sanglante était achevée ; une autre, pleine aussi de péripéties émouvantes, allait commencer : les sauve-qui-peut et la prise des insurgés du Collège. Les rues, et particulièrement le centre de la Ville et la Place de l'Hôtel cantonal, regorgeaient

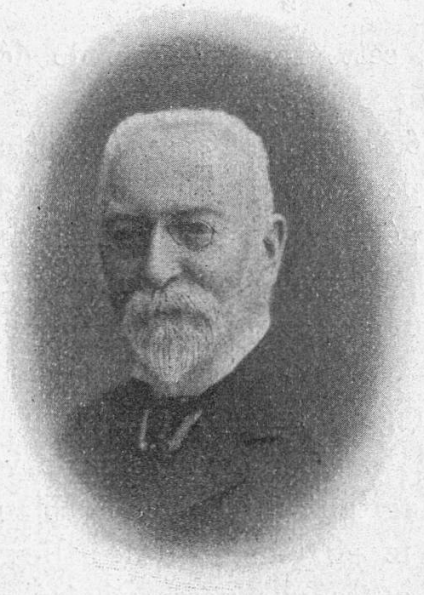

M. le professeur X. Ducotterd.

d'une population houleuse et belliqueuse, et de gardes-civiques, accourus pendant la journée, du Lac, de la Broye, de Bulle et des environs de Fribourg. Bientôt, des détachements d'insurgés, sous l'escorte des baïonnettes des troupes gouvernementales, débouchent

successivement de la rue de Lausanne et arrivent, salués par les vociférations de la foule massée près du Tilleul et sur toute la place du Parlement fribourgeois. Les prisonniers, mornes et accablés, tenant humblement leurs coiffures à la main, sont conduits, après avoir passé sous cette espèce de fourches caudines au fur et à mesure, à l'ancien couvent des Augustins. L'un de ces détachements avait une bannière à l'image de la Sainte Vierge et était accompagné par un prêtre portant et serrant les saintes Espèces sur sa poitrine ; c'était, si mes souvenirs ne me trompent, le curé de Torny-le-Grand. A cette vue, les huées d'une populace voyoute redoublent et je frémis à l'idée d'un sacrilège ; mais, disons-le à l'honneur de Fribourg, un instinct de respect étouffa un moment la fureur de cette foule. A la tête du même groupe, qui était aussi le plus nombreux et le plus important par les personnages qui le composaient, marchait fièrement le colonel Perrier, vêtu d'une simple vareuse en loques, tête nue ; le sang coulait encore de sa blessure sur son visage et sur sa poitrine. « *A bas le traître !* » — « Mort au transfuge ! » criait la multitude exaltée. Perrier, avec la noble fierté d'un chef vaincu, mais non dompté, découvrit sa poitrine rougie par le sang et, portant la main sur son cœur : « Faites feu », cria-t-il d'une voix forte et mâle, « je ne crains pas la mort ! » Cette attitude suprêmement dramatique, ce défi altier jeté à l'ennemi vainqueur, impose le silence et paralyse la foule. Cependant, soyons justes et ne jetons pas trop la pierre à la populace de jadis. Demandons-nous plutôt ce que ferait la populace actuelle de Fribourg, si une poignée de radicaux tentaient, un seul instant, de renverser notre gouvernement. Certes, on leur ferait passer un mauvais quart d'heure.

Ici, on se demandera comment Perrier avait échappé à la mort à côté de Carrard. Cependant on voudra bien se rappeler son stratagème, lorsqu'il tomba blessé près de l'église St-Michel. On le croyait réellement mort ; mais le colonel Gerbex, son ami, et son ancien compagnon d'armes, faisant le tour de la place avec ses hommes, à la fin du combat, Perrier se souleva à demi : « C'est à toi seul que je me rends », dit-il. Et Gerbex le prit généreusement sous sa protection.

D'autres insurgés s'étaient cachés dans les orgues de l'église, d'où ils ne sortirent que le soir ; plusieurs, racontèrent les élèves de l'Ecole normale, avaient cherché un refuge dans les galetas,

où ils restèrent plusieurs jours, secrètement entretenus par les domestiques de l'établissement et même par des élèves.

Même le jour, par une singulière coïncidence de la nature avec les événements politiques, avait pris, dès l'après-midi, un aspect sombre. Perrier fut traduit devant la *Cour martiale*, siégeant, pour cette cause extraordinaire, dans la salle du Grand Conseil. La plaidoirie fut dramatique et émouvante, surtout du côté de l'accusé, qui se défendit tout seul, avec une flamboyante éloquence, captivant par moment les sympathies d'un immense auditoire. A la tombée de la nuit, le chef survivant de l'insurrection fut condamné à trente ans de réclusion et de travaux forcés. « Ridicule ! » pensai-je en mon âme de dix-sept ans », « Perrier aura bientôt tourné le dos au Schallwerk ». Et, en effet, quelques semaines plus tard, sa peine fut commuée en un bannissement *de tant d'années*, mais qui devait prendre fin avec les élections générales de 1856.

Ainsi se termina cette sanglante et lugubre journée du 22 avril 1853. Le retour de pareils événements est devenu impossible, grâce à nos institutions démocratiques de plus en plus perfectionnées et humanisées.

Ce que je viens de raconter, je l'ai vécu et vu de mes propres yeux ; c'est la vérité historique impartiale que je livre à tous les gens raisonnables, jugeant des évènements sans passion, dans le seul et unique but que les générations futures aient une idée juste d'un évènement que nos générations actuelles semblent déjà avoir totalement oublié. *(A suivre).*